



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

LAON, le 2 novembre 2018

Cabinet du Préfet – Service des Sécurités  
Pôle représentation de l'État ou  
Pôle prévention, police administrative et sécurité

Affaire suivie par : A.DESSAINT  
Tél. : 03.23.21.83.53

Mél. : [pref-representation-etat@aisne.gouv.fr](mailto:pref-representation-etat@aisne.gouv.fr)

N° 2018 / 026

**Le Préfet de l'Aisne**

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
(en communication à Mesdames et Messieurs les  
Sous-Préfets et à Madame la Directrice  
Départementale de l'Office national des anciens  
combattants et victimes de guerre)

**Objet : Pavoisement des édifices publics à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales du samedi 10 novembre au lundi 12 novembre 2018 à l'occasion du 100ème anniversaire de l'Armistice de 1918.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Nicolas BASSELIER